

La collaboration et le partenariat pour le bien-être et la réussite éducative en contexte de diversité



Québec



La collaboration comme culture collaborative

La collaboration relève d'un processus relationnel dans lequel s'installe une culture collaborative entre les personnes qui y contribuent.

Le partenariat comme une conjonction entre deux ou plusieurs cultures collaboratives

Le partenariat réfère à l'association de deux ou plusieurs cultures collaboratives qui s'investissent ensemble, dans le but de réaliser quelque chose en commun.

CTREQ (2018); Friend et Cook (2017); Beaumont, Lavoie et Couture (2010)

La culture collaborative

Chaque personne peut contribuer à la prise de décision et exprimer ses opinions.

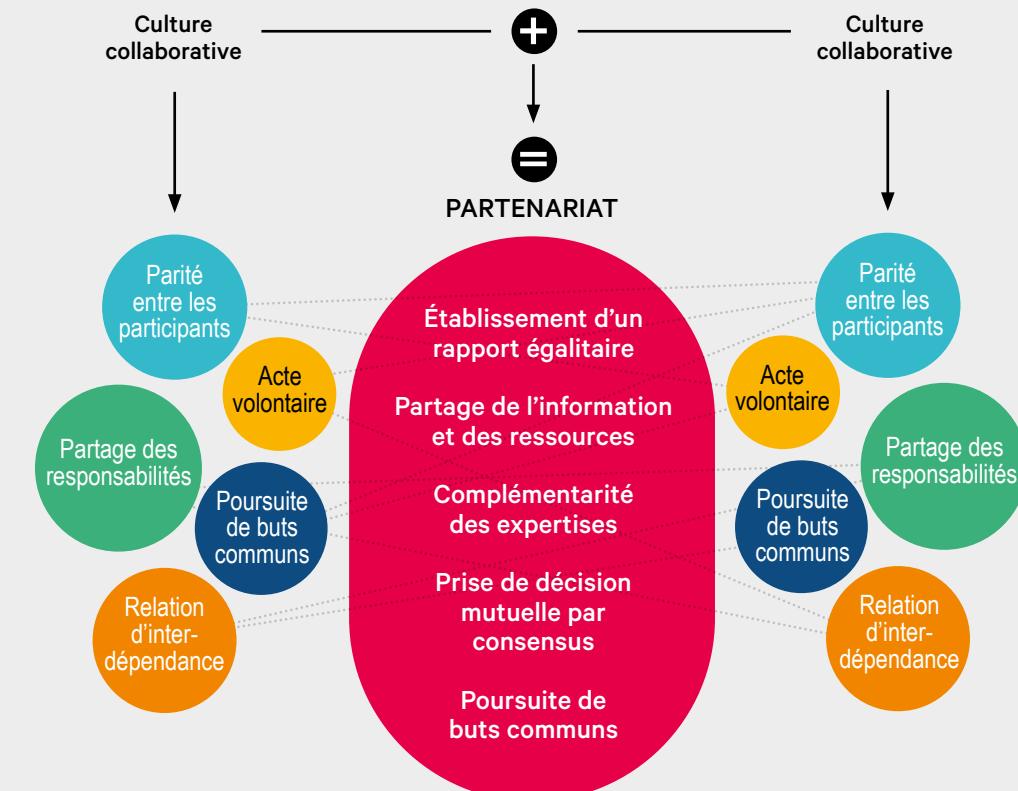
L'acte volontaire est soutenu lorsque la collaboration a du sens pour les personnes et répond à un réel besoin.

Une division des tâches est effectuée entre les personnes dans une perspective de complémentarité.

Les personnes interagissent (à diverses fréquences et intensités) et s'influencent mutuellement.

Les personnes doivent avoir au moins un but commun.

Le partenariat entre cultures collaboratives



Le partenariat

Un rapport égalitaire s'établit entre les partenaires dans une perspective d'interdépendance entre les parties.

Chaque partenaire a des ressources et des expertises desquelles le partenariat peut bénéficier.

Les objectifs communs et les actions à entreprendre par chacun sont définis et formalisés par une prise de décision mutuelle établie par un consensus entre les partenaires.